

INSTITUT
PeVC

PROTECTION DES ENFANTS
EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

22
23

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la directrice	03
Introduction	04
Vie associative	05
Conseil d'administration 2022-2023	05
Activités de l'Institut	06
Partenariats	07
Évaluation du modèle	08
Présentations publiques	10
Publications	11
Conclusion	12
Annexe A- Statistiques	13

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté et plaisir que je vous présente le tout premier rapport d'activités annuel de l'Institut PEVC qui retrace le travail acharné de l'équipe au cours de cette première année d'existence.

Je tiens d'abord à saluer l'équipe exceptionnelle qui m'entoure depuis le début du projet PEVC : Simon Lapierre et Isabelle Côté, qui ne comptent pas les heures et sont toujours d'un grand soutien et Alexandra Vincent, notre coordonnatrice scientifique qui a grandement dépassé son mandat pour soutenir l'ensemble des activités de l'Institut. Plus récemment, Valérie Marceau et Jacqueline Thibault se sont jointes à l'équipe et font déjà preuve d'une grande implication. Je tiens aussi à souligner le soutien de Mélanie Brunet et de Sonia Martin qui répondent toujours présentes lorsque nous les interpellons.

Je salue aussi les membres de notre conseil d'administration, qui ont accepté de nous accompagner dans le grand défi que représente la mise sur pied d'un organisme à but non lucratif. Hélène Cadrin, Karine Messier-Newman et Danielle Mongeau, merci de nous faire bénéficier de votre expertise et de contribuer au développement de l'Institut. Isabelle Côté et Simon Lapierre, qui démontrent à nouveau leur implication avec ce nouveau rôle. Je ne peux évidemment pas passer sous silence l'implication de notre présidente, Manon Monastesse, qui, malgré un horaire surchargé, est toujours disponible pour un conseil ou du soutien.

Finalement, l'Institut PEVC n'aurait pu voir le jour sans le soutien de personnes-ressources dans chacune des régions pilotes du modèle. Ces personnes ont cru en notre vision d'un modèle d'intervention capable de renouveler les pratiques et nous ont ouvert la porte. Sans leur confiance, le modèle n'aurait pu faire ses premiers pas et connaître le succès qu'il rencontre aujourd'hui. Alors à vous toutes et tous dans les régions de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale et de l'Estrie avec qui nous avons collaboré pour organiser les toutes premières activités de formation, je vous dis merci.



MARIE-NOËLLE MAURICE, DIRECTRICE GÉNÉRALE

« LE FEU QUI ANIME L'ÉQUIPE ET LES MEMBRES DE L'INSTITUT PEVC RÉSIDE DANS NOTRE DÉSIR QUE TOUS LES ENFANTS VIVANT EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE PUISSENT ÉVOLUER DANS UN MILIEU SÉCURITAIRE LEUR PERMETTANT DE S'ÉPANOUIR. »

- Marie-Noëlle Maurice

INTRODUCTION

L'Institut PEVC a été fondé en juin 2022. Il est né du projet Placer la sécurité des enfants et des parents victimes de violence conjugale au cœur de nos pratiques, financé par Femmes et Égalité des Genres Canada qui a permis, notamment, de développer le modèle PEVC. L'implantation pilote du modèle PEVC a connu un tel succès que l'équipe de travail a voulu se doter d'une structure lui permettant de soutenir le déploiement du modèle à plus grande échelle et de développer de nouveaux projets.

L'INSTITUT PEVC A POUR OBJECTIF DE :

- Développer une expertise en matière de violence conjugale et de protection des enfants ;
- Développer une offre de formation, basée sur des données probantes, permettant l'intégration de pratiques novatrices pour assurer la sécurité, le développement et le bien-être des enfants qui vivent en contexte de violence conjugale ;
- Contribuer à la recherche et au développement des connaissances sur la violence conjugale et sur l'intervention auprès des enfants et des familles touchées par cette problématique.

VIE ASSOCIATIVE

L'année 2022-2023 marque la première année d'existence de l'Institut PEVC.

L'assemblée de fondation de l'Institut PEVC s'est tenue le 16 juin 2022, en mode virtuel. Lors de cette rencontre, 8 membres étaient présents. La permanence et les membres du C.A. provisoire ont adopté les règlements généraux et ont procédé à l'élection du premier conseil d'administration de l'Institut PEVC.

Le conseil d'administration est composé de 6 membres qui se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année. Les administratrices et les administrateurs proviennent du milieu universitaire (2), d'organismes communautaires spécialisés en violence conjugale (3) et de membre de la communauté (1). Un poste demeure vacant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

Manon Monastesse	Présidente
Simon Lapierre	Vice-président
Isabelle Côté	Secrétaire
Karine Messier Newman	Trésorière
Danielle Mongeau	Administratrice
Hélène Cadrin	Administratrice

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Les principales activités de l'Institut PEVC sont les diverses formations liées au déploiement du modèle PEVC. Élaboré en partenariat avec des acteurs du terrain, le modèle PEVC vise un renouvellement des pratiques en protection de la jeunesse par l'implantation d'un modèle d'intervention applicable auprès des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale et de leurs parents.

Le modèle PEVC a été créé dans le but de mettre en place des pratiques qui tiennent compte des violences vécues par l'enfant et le parent victime. Plus spécifiquement, il aspire à assurer la sécurité et le développement de l'enfant en contexte de violence conjugale. Il vise aussi à ce que les intervenantes et les intervenants soient en mesure d'identifier la violence conjugale et de comprendre les conséquences qu'elle engendre dans la vie de l'enfant et du parent victime.

Finalement, il outille les intervenantes et les intervenants pour qu'elles et ils puissent formuler des objectifs d'intervention et des recommandations qui tiennent compte de la violence conjugale et de ses conséquences.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LE MODÈLE S'APPUIE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :

- **Assurer la sécurité et le développement de l'enfant ;**
- **Favoriser la participation de l'enfant ;**
- **Travailler en alliance avec le parent victime ;**
- **Responsabiliser le parent violent.**

Le modèle PEVC place la sécurité de l'enfant au cœur de l'intervention en favorisant une compréhension de la violence conjugale qui ne se limite pas aux incidents violents et qui évalue plutôt l'entièreté du schéma de comportements du parent violent. Il s'appuie sur des données probantes et sur les meilleures pratiques dans le domaine de la violence conjugale.

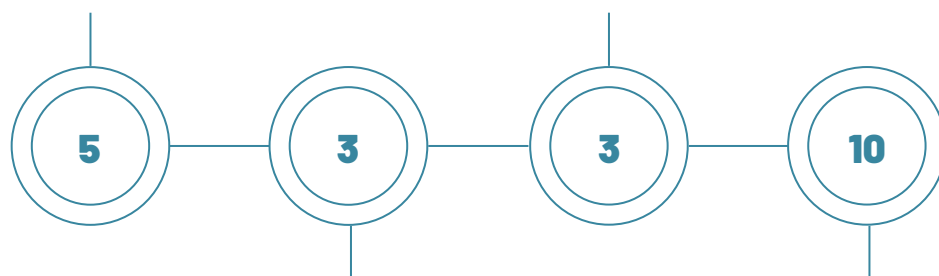
Le modèle permet de garder la violence conjugale au centre de l'analyse dans les situations complexes où il y a présence d'autres problématiques, notamment des enjeux de santé mentale ou de consommation chez un ou les deux parents. De plus, il offre aux intervenantes et intervenants des outils concrets et cohérents avec la pratique en protection de la jeunesse.

L'implantation du modèle PEVC se fait sur une base régionale. En plus de la formation de quatre jours, destinée aux intervenantes et intervenants de la protection de la jeunesse, l'implantation prévoit des activités de formation spécifique pour les avocats des contentieux et pour l'ensemble des organismes du territoire travaillant auprès des familles vivant une problématique de violence conjugale.

AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023, L'INSTITUT PEVC A TENU LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

5 cohortes de formation au modèle PEVC à l'intention des intervenantes et des intervenants de la protection de la jeunesse.

3 journées de formation à l'outil d'évaluation PEVC à l'intention spécifiquement des intervenantes et intervenants de la protection de la jeunesse.



3 cohortes de formation à l'intention des avocats des contentieux.

10 journées de formation à l'outil d'évaluation PEVC à l'intention d'organismes travaillant auprès de familles vivant une problématique de violence conjugale.

PARTENARIATS

La mise sur pied d'un partenariat solide avec des personnes clés dans chacune des régions formées est un élément clé du succès de l'implantation du modèle PEVC. En ce sens, l'Institut PEVC a tenu 18 rencontres de partenariats dans différentes régions du Québec au cours de l'année. Ces rencontres ont pour but de présenter la démarche d'implantation du modèle, d'adapter l'implantation aux réalités régionales et de mettre en place des stratégies de pérennisation.

ÉVALUATION DU MODÈLE

Le modèle PEVC est en cours d'évaluation. L'évaluation s'appuie sur un protocole de recherche rigoureux visant principalement à documenter les changements générés par le modèle dans les pratiques de la protection de la jeunesse en contexte de violence conjugale. Le rapport préliminaire présentant les résultats de l'évaluation pour les régions de l'Outaouais et de la Capitale-Nationale est paru en janvier 2023. Le rapport complet est disponible sur le site internet de l'Institut PEVC (www.pevc.org).

EN RÉSUMÉ, LES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES ONT DÉMONTRÉ QUE LES PERSONNES FORMÉES CONSIDÈRENT QUE LE MODÈLE PEVC LEUR A PERMIS DE SE SENTIR PLUS COMPÉTENTES POUR :

- Dépister la violence conjugale ;
- Identifier qui est le parent victime et qui est le parent violent dans une situation de violence conjugale ;
- Intervenir auprès de l'enfant vivant en contexte de violence conjugale et du parent victime.

SUITE À LA FORMATION AU MODÈLE PEVC, LES INTERVENANTES ET LES INTERVENANTS :

- Identifient davantage de manifestations de violence et les accompagnent d'exemples concrets et de citations, ce qui permet d'avoir une idée plus précise du quotidien dans lequel l'enfant évolue ;
- Reconnassent davantage de stratégies de protection déployées par les parents victimes. Un plus large spectre de stratégies est aussi identifié, comme l'application de scénarios de protection ou les moyens pris pour rassurer l'enfant ;
- Identifient davantage de conséquences de la violence conjugale sur la vie de l'enfant, qu'elles soient observables ou en lien avec la réponse à leurs besoins.

LES RÉSULTATS DÉMONTRENT AUSSI DES CHANGEMENTS DANS LES ATTENTES FORMULÉES ENVERS LES PARENTS :

- Davantage d'attentes en lien avec la responsabilisation des parents violents pour leurs comportements sont recensées suite à la formation ;
- Les attentes envers le parent victime sont davantage formulées en alliance avec ce dernier, comme l'élaboration de scénarios de protection.

FINALEMENT, L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS À LA FORMATION CONSIDÈRENT QUE LE MODÈLE PEVC EST PERTINENT POUR :

- Assurer la sécurité et le développement de l'enfant qui vit en contexte de violence conjugale ;
- Identifier et comprendre la violence conjugale et ses conséquences dans la vie de l'enfant et du parent victime ;
- Formuler des objectifs et des recommandations qui tiennent compte de la violence conjugale.

« CETTE FORMATION A AUGMENTÉ DE FAÇON CONSIDÉRABLE MES CONNAISSANCES, MON ANALYSE ET SURTOUT M'A APPORTÉ UNE AUTRE FAÇON DE VOIR LA PROBLÉMATIQUE DE LA VIOLENCE CONJUGALE. »

- Réviseur, Outaouais

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Des représentantes et représentants de l'Institut PEVC ont participé à diverses activités visant à faire connaître le modèle au cours de l'année.

- Lapierre, S., Côté, I., Vincent, A. et Maurice, M-N. (29 mars 2022). *The PEVC Model : Implementing domestic violence practices in child protection*. Colloque de l'International Society for the Prevention of Child Abuse & Neglect (ISPCAN): En ligne.
- Maurice, M-N., Vincent, A., Côté, I. et Lapierre S., (09 juin 2022). Le partenariat dans le cadre du projet Protection des enfants en contexte de violence conjugale. Webinaire organisé par Femmes et Égalité des genres Canada: En ligne.
- Un kiosque PEVC a été tenu lors du Juri RDV organisé par JuriPop le 28 octobre 2022.
- Côté, I., Maurice, M-N., Lapierre, S. (30 mars 2023). *Le modèle Protection des enfants en contexte de violence conjugale*. Colloque **Les enfants vivant en contexte de violence conjugale** de FemAnVi: Ottawa.

L'année 2022-2023 est à peine achevée que l'Institut PEVC se projette déjà dans l'avenir. En effet, l'équipe a travaillé à soumettre de nombreuses propositions de communications pour divers événements d'envergure en début d'année. Ces événements seront l'occasion de faire rayonner sur le plan international le travail entrepris par l'équipe de l'Institut.

- Côté, I., Vincent, A., Lapierre, S. et Maurice, M-N. (Accepté) *From mother blaming to father's accountability in domestic violence cases: Shifting perspectives in child protection work*. Proposition pour European Network on Gender and Violence conference : University of Wolverhampton.

- Vincent, A., Maurice, M-N, Lapierre, S., Côté, I et Marceau, V. (Accepté). *Le modèle PEVC : transformation des pratiques en matière de violence conjugale en protection de la jeunesse au Québec*. Proposition pour l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale: Paris.
- Lapierre, S., Vincent, A., Côté, I., et Maurice, M-N. (Accepté). *Confusion between Domestic Violence and Parental Conflict: Challenges in Shifting Child Protection Workers' Practices*. European Conference on Domestic Violence: Reykjavik, Iceland.

PUBLICATIONS

Quelques publications en lien avec le PEVC ont aussi été rendues publiques au cours de l'année.

- Côté, I., Vincent, A., Lapierre, S. et Maurice, M-N. (accepté) *Le modèle PEVC : Renouveler les pratiques en protection de la jeunesse afin d'assurer la sécurité des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale*. *Revue Canadienne de Service Social*.
- Lapierre, S., Vincent, A., Côté, I. et Maurice, M-N. (2022) *L'évaluation du contrôle coercitif : la pierre angulaire du modèle Protection des enfants en contexte de violence conjugale*. Dans Lapierre, S. et Vincent, A. (2022). *Le meilleur intérêt de l'enfant victime de violence conjugale*. Québec: Presses de l'Université de Québec.

CONCLUSION

Ce rapport fait état des principales activités qui ont eu lieu en cours d'année. Chacune de ces activités cache des heures de préparation, de consultation et de rédaction. Et chacune de ces heures est réalisée avec la motivation que nos actions vont permettre d'apporter des changements concrets dans la situation des enfants qui vivent en contexte de violence conjugale. Car le feu qui anime l'équipe et les membres de l'Institut PEVC réside dans notre désir que tous les enfants vivant en contexte de violence conjugale puissent évoluer dans un milieu sécuritaire leur permettant de s'épanouir.



MARIE-NOËLLE MAURICE, **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

ANNEXE A - STATISTIQUES

Activités de formation 2022-2023

Formation de 4 jours au modèle

Région	Nombre de cohortes	Nombre de personnes formées au total
Capitale-Nationale	2	43
Estrie	2	58
Laurentides	1	33
TOTAL	5	134

Formation à l'outil d'évaluation (1 journée)

Région	Nombre de cohortes	Nombre de personnes formées au total
Outaouais	2	13
Capitale-Nationale	1	20
Estrie	2	59
Laurentides	3	204
Autres	5	215
TOTAL	13	511

Communautés de pratiques

Région	Nombre de rencontres
Capitale-Nationale	2
Estrie	2
Laurentides	3
Interrégionales	2

Formation Le modèle PEVC : Applications juridiques

Région	Nombre de cohortes	Nombre de personnes formées au total
Interrégionales	3	23

INSTITUT **PeVC**

**PROTECTION DES ENFANTS
EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE**

L'institut PEVC tient à remercier les partenariats suivants :



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de l'Outaouais

Québec 

Canada 



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR FEMMES